



# Municipalité de Saint-André

122-A, rue Principale, Saint-André (Qc) G0L 2H0

## RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ

Chers concitoyennes et concitoyens,

L'Assemblée nationale a adopté la Loi 122 et prescrit maintenant le dépôt du portrait financier de la municipalité à l'occasion d'une séance publique en juin en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal. C'est avec plaisir que je vous transmets le rapport de la situation financière de la municipalité de Saint-André.

Faire de la politique, c'est traduire dans des actions concrètes la réponse aux besoins de la population. L'exigence permanente de transparence et de démocratie qui nous anime invite à une grande transparence sur la situation financière de la municipalité.

### 1. Faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2017

Les états financiers au 31 décembre 2017 ont été préparés par la firme Malette de Saint-Pascal (monsieur Gilles Lebel, c.a.) et comprennent un audit sans réserve. Ils présentent des revenus de 1 085 105 \$, contre des charges totalisant 1 041 700 \$, laissant un excédent de 43 405 \$. L'endettement de la municipalité diminue graduellement et les élus veillent à réaliser tous les nouveaux projets sans nouvel emprunt à charge.

#### ÉLÉMENTS D'ACTIFS : Surplus réservés, affectés ou libres

La municipalité a constitué des réserves pour différentes fins. Le fonds de roulement au 31 décembre 2017 était de 38 499 \$. Au 31 décembre 2017, les réserves ou fonds affectés qui apparaissaient au rapport financier étaient de 159 084 \$ répartis comme suit :

- Réseau d'eau potable : 92 924 \$
- Vidange des étangs : 12 893 \$
- Fonds des élus : 6 463 \$ (dons d'élus municipaux)
- Enfouissement des fils : 16 052 \$
- Affectation budget 2017 : 26 000 \$
- Fonds de revenus éoliens : 4 752 \$

Quant aux surplus antérieurs non affectés, ils cumulaient 500 411 \$ au 31 décembre 2017, en augmentation de 11 830 \$ sur l'année précédente. Ce surplus libre représente une situation confortable.

#### ÉLÉMENTS DE PASSIFS Ventilation des dettes au 31 décembre 2017

Affectation	Ensemble*	Utilisateurs	Gouvernement	Total
Aqueduc		150 394 \$	147 206 \$	297 600 \$
Égouts (2 règlements)	63 997 \$	575 977 \$	251 626 \$	891 600 \$
Fils	131 100 \$		330 200 \$	461 300 \$
<b>Total des dettes</b>	<b>195 097 \$**</b>	<b>726 371 \$***</b>	<b>729 032 \$</b>	<b>1 650 500 \$</b>

\* Chargé à l'ensemble des contribuables.

\*\* Représente 306 \$/personne

\*\*\* Représente environ 2234 \$/personne.

Notons que les emprunts pour les fils et égouts ont été renouvelés pour un nouveau terme de 5 ans au taux de 2,6 %.

### 2. Traitement annuel des élus en 2017

En vertu des dispositions prévues à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport doit faire état des traitements attribués aux élus municipaux pour l'exercice 2017.

	Salaire	Allocation dépenses
• Traitement des conseillers :	1203 \$	601 \$
• Traitement du maire (MUN) :	3611 \$	1805 \$
• Traitement du maire (MRC) :	3562 \$	1781 \$

### 3. Rôle d'évaluation

Un nouveau rôle d'évaluation triennal est entré en vigueur le 1er janvier 2018 et sert à déterminer l'avis d'imposition de chaque propriétaire. Bien que le rôle d'évaluation ait augmenté les valeurs de 6,4 %, le compte de taxes moyen n'a augmenté que de 1,7 % pour l'année 2018. Le conseil a tenté de garder sous contrôle l'évolution du compte de taxes pour 2018.

#### 4. Budget de l'exercice 2018

Après 5 mois d'opération en 2018, le budget d'exploitation est respecté dans ses grandes lignes et rien n'indique, à ce moment-ci, qu'il y ait des changements significatifs d'ici le 31 décembre 2018.

#### 5. Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

Trois projets majeurs sont en cours de réalisation actuellement :

- **Mise aux normes du Centre de loisirs (bâtiment)** : La municipalité est allée en appels d'offres et a octroyé un contrat de 158 882 \$ avant taxes à Construction Ferdinand Laplante inc. pour les travaux. Ces travaux sont financés par une aide financière gouvernementale. Ceux-ci devraient être complétés sous peu. L'aménagement des terrains sportifs devrait faire l'objet d'un appel de proposition en fin d'année 2018. Cette deuxième phase du projet sera financée par une aide financière de 182 218 \$ provenant du Fonds des petites collectivités et une mise de fonds de 91 409 \$ de la municipalité.
- **Mise aux normes INCENDIE du réseau d'eau potable** : Ce projet est en cours de réalisation et vise notamment à ériger un second réservoir pour répondre aux besoins advenant un incendie dans le cœur du village. Un contrat de 308 108 \$ avant taxes a été octroyé à Excavation Bourgoin et Dickner inc. pour la réalisation des travaux. Ce projet se réalise entièrement grâce à une aide gouvernementale.
- **Réaménagement de la bibliothèque dans l'école Les Pèlerins** : Ce projet dont la maîtrise d'œuvre est assurée par la Commission scolaire et qui concerne la mise à niveau de l'ensemble de l'école, mais aussi l'agrandissement pour l'accès à la bibliothèque sera réalisé par Construction Marcel Charest et Fils inc. (contrat de 928 000 \$ avant taxes). Le coût de ces travaux excède 1 million de dollars avant taxes et la municipalité en assumera 300 000 \$ (avant taxes) dont 135 200 \$ proviendra d'une aide financière. Le reste proviendra des surplus accumulés de la municipalité. Les travaux ont débuté en début juin et seront réalisés cet été. Merci au Comité Biblio et à la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.
- **Voirie** : Puisque tous les fonds résiduels ont été affectés au financement des trois projets qui précèdent, les travaux de voirie seront limités en 2018 à l'entretien essentiellement. Les réinvestissements en ce secteur devraient reprendre en 2019.

La municipalité révisé actuellement son Plan de développement venu à échéance en 2017. C'est une belle occasion de préparer de nouveaux projets à réaliser pour les prochaines années. Le Plan de développement qui sera adopté balisera les immobilisations des prochaines années.

Elle révisera tous ses règlements d'urbanisme en fin 2018-début 2019 et l'introduction des cotes de crues du fleuve Saint-Laurent ajoute de nouvelles contraintes aux citoyens du périmètre urbain. Le projet de réaliser un Plan de gestion de la zone inondable afin de réduire les contraintes gouvernementales imposées en urbanisme avance lentement. Il s'agit d'investissement considérable en temps et éventuellement en argent sans garantie actuellement de résultats.

La municipalité a reçu une demande d'appui du Comité de pilotage pour l'implantation d'un dépanneur multiservice, assortie du souhait d'une implication de celle-ci. Malgré l'appui significatif de la population à la réalisation de ce projet, la municipalité a laissé au comité toute la marge de manœuvre possible dans la prise de ses décisions. La réflexion se poursuit.

L'année 2019 devrait nous informer sur l'aide financière qui deviendra disponible pour des immobilisations en vertu du programme Taxes d'essence contribution Québec. Ce programme mettra la priorité sur les réseaux d'eau potable, de traitement des eaux usées et sur la voirie.

Les défis ne manquent pas. Impliquons-nous collectivement dans notre devenir !

Gervais Darisse, maire